



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Oyonnax, le 29/09/2022

La Principale

Aux parents d'élèves de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>  
italianisants

collège  
Ampère

académie  
Lyon  
éducation  
nationale

**Objet : Inscriptions au voyage en ITALIE- TORINO 2023**

Mesdames, messieurs,

Chers parents, chers élèves,

Il nous est enfin permis, après 3 longues années d'arrêt, d'organiser à nouveau des séjours linguistiques à l'étranger. C'est pourquoi, nous sommes ravis, la direction, l'équipe pédagogique ITALIE et moi-même, de proposer à vos enfants un séjour en France, Suisse et en Italie, à travers un thème fil conducteur : l'histoire de la maison de SAVOIE. **Le séjour aura lieu du lundi 5 au vendredi 9 juin 2023.** Ce projet a été voté lors du conseil d'administration du 30 juin 2022.

Affaire suivie par  
Somaya TBATOU  
Principale

**Prix maximum par personne : 289 euros** avec 3 dates de paiement échelonné :

- Le 07/11 : 1<sup>er</sup> versement de 100€ lors de l'inscription (encaissé fin novembre)
- Le 30/01 : 2<sup>ème</sup> versement de 100€ (encaissé fin février)
- Le 20/03 : 3<sup>ème</sup> versement de 89€ (encaissé fin mars)

Téléphone  
04 74 81 95 95

Télécopie  
04 74 81 95 80

Courriel  
Ce.0010802s@ac-lyon.fr

Si vous réglez en chèque, l'ordre est : agent comptable du collège Ampère. Si vous réglez en espèces, votre enfant devra le faire directement auprès de l'intendance lors des récréations. Un reçu lui sera donné qu'il montrera au professeur d'italien.

**Sachez** que d'ores et déjà, les opérations du mois de juin 2022 (vente de taralli et de gâteaux lors des journées portes ouvertes) ont déjà rapporté une coquette somme qui permet de baisser radicalement et dès maintenant le coût du voyage (prix initial : 457€/ élève). Ce prix comprend le transport, l'hébergement et un programme de visites nombreuses et variées durant tout le séjour.

**Une demande de subvention** auprès du Conseil Départemental de l'Ain est en cours ainsi qu'auprès de la mairie d'Oyonnax. **Plusieurs actions de financement / ventes** seront menées sous couvert du FSE du collège pour faire baisser au maximum le coût du voyage. **La contribution active** de votre enfant dans les actions de financement sera indispensable. Les bénéfices de ces ventes seront redistribués aux familles par le biais de l'intendance en fin d'année grâce à un virement bancaire (**RIB à nous fournir obligatoirement** lors du 1<sup>er</sup> acompte après confirmation de l'inscription).

Les comités d'entreprise et le fonds social collégien peuvent aider certaines familles dans le paiement de ce séjour linguistique (justificatif ou dossier à retirer au collège après inscription définitive).

L'accord de l'inscription se fera sous réserve des places disponibles (soit 49 participants).

Le professeur responsable séjour  
Sandra DI FILIPPO



**Demande de pré-inscription (à rendre obligatoirement le lundi 7 novembre 2023)**

Je soussigné(e) .....  
Père – mère – tuteur de l'élève ..... classe .....  
souhaiterait que mon fils / ma fille participe au séjour **en Italie –TORINO 2023.**

A ..... Le .....

Signature :

